



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 113049

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les propositions émanant du rapport intitulé « Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes handicapés ». Ce rapport préconise de prolonger l'allocation d'éducation spéciale pendant l'apprentissage. Il faut convenir que l'apprentissage reste une solution favorable permettant l'intégration des jeunes handicapés dans la vie professionnelle. Mais, dans ce cas, les familles se trouvent privées de l'allocation d'éducation spéciale dès l'engagement, alors que la formation appelle les familles à supporter des coûts complémentaires notamment dans le cadre des cours théoriques par alternance des jeunes apprentis. Cet état de fait constituant un obstacle à cette voie de formation, il le remercie de bien vouloir lui faire connaître les orientations qu'il entend retenir pour encourager les jeunes handicapés dans la voie de l'apprentissage.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113049

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12922